

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Commune de Boulieu-lès-Annonay  
**Séance du 25 septembre 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE 05 juin à 18.30 heures, le CCAS de Boulieu-Lès-Annonay  
**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE 25 SEPTEMBRE**, à 18 heures, le CCAS de Boulieu-Lès-Annonay régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Damien BAYLE, Président, après convocation régulièrement faite le 19 septembre 2023.

**Présents :**

Damien BAYLE, Bedra BELLAHCENE, Christelle ETIENNE, Mikaël DUBICKI, Marlène POULENARD, Martine ROUMEZY, Patrick SAVIDES, Guy VITOUX

**Absents excusés :**

René BERNE  
Viviane LASCOMBE  
Christophe REY (pouvoir à Damien BAYLE)  
Nadège ROCHE (pouvoir à Christelle ETIENNE)

**Secrétaire de séance :** Mme Martine ROUMEZY

La condition de quorum étant remplie, le Conseil d'Administration peut délibérer.

## **ORDRE DU JOUR**

Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 05 juin 2023

1- Demande d'aide exceptionnelle

2- Demande d'aide exceptionnelle

-----

### **Arrêt du procès-verbal du CCAS du 05 juin 2023**

Le CCAS, après consultation des membres, arrête à l'unanimité, le PV du 05 juin 2023

#### **1- Demande d'aide exceptionnelle (Délibération 2023-09)**

Madame Christelle ETIENNE présente le dossier de Madame X, transmis par la Centre Médico-Social du secteur et la demande d'aide exceptionnelle pour un secours alimentaire.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à accorder une aide exceptionnelle à Madame X de 150€ pour un secours alimentaire.

**2- Demande d'aide exceptionnelle (Délibération 2023-10)**

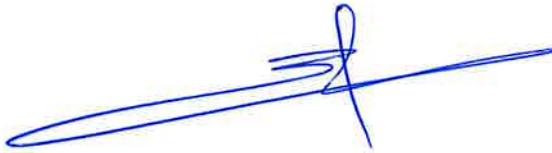
Madame Christelle ETIENNE présente le dossier de Madame X, transmis par la Centre Médico-Social du secteur et la demande d'aide exceptionnelle pour la prise en charge de la cotisation annuelle pour la pratique de sport adapté de son fils.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration, **à l'unanimité**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à accorder une aide exceptionnelle à Madame X de 200 € pour la prise en charge de la cotisation annuelle pour la pratique de sport adapté de son fils.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h

Le Président, Damien BAYLE



La secrétaire, Martine ROUMEZY

